CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 12 novembre 1867

L'Orateur occupe le fauteuil à trois heures.

M. Mackenzie reprend le débat sur l'Adresse. Il déclare qu'en prenant la parole en cette occasion, il est parfaitement conscient de la responsabilité qui pèse sur lui comme membre de cette grande assemblée comme représentant la principale province du Canada par la densité de sa population et par sa richesse, sans compter que la capitale de la Confédération est située sur son territoire. Il estime que la population d'Ontario est appelée à jouer en quelque sorte le rôle d'hôte des provinces du Bas-Canada et de leur accorder un accueil chaleureux, ainsi qu'une considération fondée sur la franchise et l'équité qui puisse contribuer le plus effectivement à cimenter leurs mutuelles relations dans l'avenir et à développer l'esprit d'harmonie qui doit exister entre elles puisqu'elles sont appelées à partager un sort commun et, en tant que nation, à connaître ensemble les bienfaits de la prospérité. Jugeant que la Confédération marque le triomphe des principes qu'il a longtemps prêchés comme simple membre du parti de la réforme, il ne peut que se joindre au concert de félicitations qui ont marqué sa réalisation; mais c'est avec un sentiment de profond regret qu'il constate le malaise qui persiste en ce qui touche la mise en application de la loi par rapport à la région de l'Est du Dominion. Il espère, cependant, que par une communauté d'efforts les membres de la Chambre réussiront à faire disparaître les causes de mécontentement dans cette province. M. Mackenzie fait allusion à la déclaration de M. Howe hier soir, alors que celui-ci a dit trouver singulièrement cruel que ses amis du parti de la réforme dans l'Ouest du pays se soient ligués pour brimer la Nouvelle-Écosse. En leur nom, il s'inscrit en faux contre les intentions et les actes qu'on leur attribue, et il déclare que s'il y a lieu de jeter le blâme sur qui que ce soit, c'est à l'Assemblée législative de la province qu'il faut l'imputer pour avoir sanctionné la ligne de conduite adoptée par les délégués en Angleterre. Il considère ensuite la position des partis au sein de l'Assemblée. Il affirme que les controverses entre les partis sont nécessaires au bien-être des institutions représentatives et qu'il ne peut concevoir de division plus saine que celle qui oppose les adhérents du parti de la réforme aux conservateurs. Leurs adversaires de l'autre côté de la Chambre prétendent que les partis n'ont plus de raison d'être, que les

allégeances partisanes doivent être rompues et que tous doivent être disposés à accepter les mesures qui servent réellement l'intérêt public, quel que soit le gouvernement, et à appuyer le gouvernement au pouvoir. Si cette prémisse devait être respectée jusqu'à sa conclusion logique, le gouvernement du jour garderait le pouvoir indéfiniment. Il suffirait qu'un gouvernement cédât occasionnellement lorsqu'il y serait contraint, pour garder sa majorité indéfiniment. Pour sa part, il ne peut accepter ce principe dont la conséquence ultime serait non pas de servir les intérêts de la nation, mais de maintenir pour toujours un groupe d'hommes au pouvoir. Au cours de la campagne électorale, on a pris pour acquit que le patriotisme était entièrement du côté de ceux qui forment et appuient le gouvernement. Il croit pourtant qu'il a accompli patriotiquement son devoir en faisant tout ce qu'il a pu pour aider le gouvernement à faire aboutir le projet de Confédération; mais après que le scrutin eût été annoncé, le ministre des Travaux publics et d'autres ministres envahirent son comté, en si grand nombre qu'il a à peine pu en faire le compte, l'accusant de prêcher la discorde et de déloyauté envers la Couronne britannique ce qui, à leurs yeux, était l'équivalent d'une opposition au ministre de la Justice et à son nouvel adepte, le ministre des Travaux publics. On l'a également accusé de déloyauté en alléguant qu'il devait s'allier à l'honorable député de Hants (M. Howe), que la population de l'Ouest avait fait aussi noir que le démon. On a dit que le député de Hants s'apprêtait à se rendre à la frontière à la tête d'une armée de Néo-Écossais, bayonnette au canon, pour refouler les Canadiens, et qu'il avait publiquement proclamé sa préférence pour l'annexion. Heureusement, il connaît le sens des discours du député de Hants et il a pu réfuter l'accusation portée contre lui par le ministre de la Justice et par le ministre des Travaux publics. De semblables accusations, aussi dénuées de fondement, ont été lancées contre ses amis libéraux dans la province de Québec. A ce sujet, il cite un discours prononcé par le ministre des Travaux publics, il y a quelques années, dans lequel celui-ci fait allusion aux proclamations de loyauté des réformistes de l'époque, et il observe que les paroles de M. McDougall touchant l'attitude des tories s'appliquent de façon singulière à sa propre ligne de conduite lors de la dernière élection. Comme M. McDougall l'avait fait observer, les accusations de déloyauté portées contre